



### Le Réseau des bateaux écoles *Apprendre-a-naviguer*.

#### dénonce la récurrence des offres permis bateau de Groupon

##### Communiqué de presse - Septembre 2011

Depuis le début de l'année, les offres de permis bateau proposées par le site Groupon se sont multipliées avec des prix parfois 50% inférieurs aux tarifs courants. Le **Réseau Apprendre-a-naviguer, leader français dans l'apprentissage de la navigation** avec plus de 80 centres de formation répartis sur toute la France, dénonce vivement ces pratiques commerciales préjudiciables à la qualité des formations délivrées et à une saine concurrence entre les établissements.

Le site Groupon multiplie les offres de formation au permis bateau avec des tarifs inférieurs à 50 % aux prix habituellement pratiqués. Il faut seulement savoir que la commission conservée par Groupon représente entre 30% et 50 % de ce prix de vente remisé. Pour une formation (et donc des charges) identiques, le bateau école perçoit ainsi à peine 1/3 de son prix de vente habituel. Il est donc facile de comprendre que l'établissement de formation qui propose ce dispositif via Groupon travaille nécessairement à perte et ce, d'autant plus que bien souvent le nombre d'offres souscrites égale voire dépasse la capacité du bateau école.

##### **Des formations au rabais.**

Dans ce contexte, la tentation est donc grande de limiter les durées de formation notamment pratiques, alors que des obligations réglementaires imposent aux bateaux écoles 3h30 de formation pratiques dont 2h00 par personne à la barre du bateau. Ainsi de nombreux témoignages et plaintes affluent aux Services des Affaires Maritimes et des Services de la Navigation de la part de clients mécontents de la qualité et de la durée de leur formation souscrite par Groupon. Certains ont même pris l'initiative de s'inscrire dans un autre bateau école pour reprendre des cours de pratique : ils n'avaient pris la barre que 20 minutes au lieu des 2 heures requises. A Saint Gilles Croix de Vie, un bateau école a pris en charge la formation pratique de candidat parisiens qui avaient souscrit à Paris une offre Groupon car l'établissement parisien était incapable d'organiser leur formation sur place (coût supplémentaire pour ce candidat 150 €).

Les conséquences ne se sont pas faites attendre ! On a pu en effet constater la suspension d'agrément d'un certain nombre d'établissements ayant vendu leurs prestations via Groupon, la surcapacité générée par ces offres ayant entraîné ces bateaux écoles vers une baisse prévisible de la qualité de la formation et du suivi de leurs candidats.

Fort heureusement, depuis le 1<sup>er</sup> Septembre un nouveau dispositif de contrôle des heures de formation en navigation a été rendu obligatoire par les autorités. Bien que contraignant, il devrait permettre de réguler le marché et obliger enfin tous les bateaux écoles à une meilleure harmonisation de la formation pratique.

##### **« Le permis bateau, ce n'est pas un simple bout de papier »**

Eric Bretagne, fondateur et animateur du Réseau Apprendre-a-naviguer le rappelle « La formation au permis bateau, c'est avant tout une formation théorique et pratique qui permet au futur plaisancier d'obtenir de réelles compétences de plaisancier ». C'est la sécurité des plaisanciers et de leurs familles qui est en jeu ! Il ne viendrait à l'idée de personne de conduire une voiture ou de piloter un avion sans une solide formation théorique et pratique.

Il est donc recommandé aux personnes désireuses de passer le permis bateau de ne pas choisir leur formation sur le critère unique du prix mais avant tout de bien veiller à la qualité de la formation pratique qui leur sera délivrée dans le bateau école. Un référentiel de formation est disponible sur un livret du candidat que l'établissement doit fournir obligatoirement au candidat. L'ensemble des 18 objectifs de formation doivent être réalisés dans le temps minimum de formation de 3h30 mn (dont 2 heures à la barre du bateau par personne) jusqu'à une réussite complète de toutes les manœuvres par les candidats.

**Pour toute demande de visuels, informations ou interviews contacter**

**Réseau Apprendre-a-naviguer - Marie-Stylite de Kersabiec –  
+ 33 (0) 6 09 77 61 05 - [contact@apprendre-a-naviguer.com](mailto:contact@apprendre-a-naviguer.com)**